



2014

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT



## L'État en Maine- &-Loire







3

## L'accompagnement économique

- Soutenir l'activité économique et prévenir les licenciements
- Favoriser l'accès et le retour à l'Emploi

7

## L'aménagement durable des territoires

- Développer l'agriculture durable
- Préparer la transition énergétique

11

## Le développement culturel

- Favoriser l'accès à la culture

5

## La cohésion sociale

- Accompagner les publics en difficulté
- La politique de la ville et du logement

9

## La sécurité et la protection des populations

- Prévenir les risques
- Assurer la sécurité de tous

12

## L'État en mouvement

- Moderniser le service public

# SOMMAIRE

## Soutenir l'activité économique et prévenir les licenciements

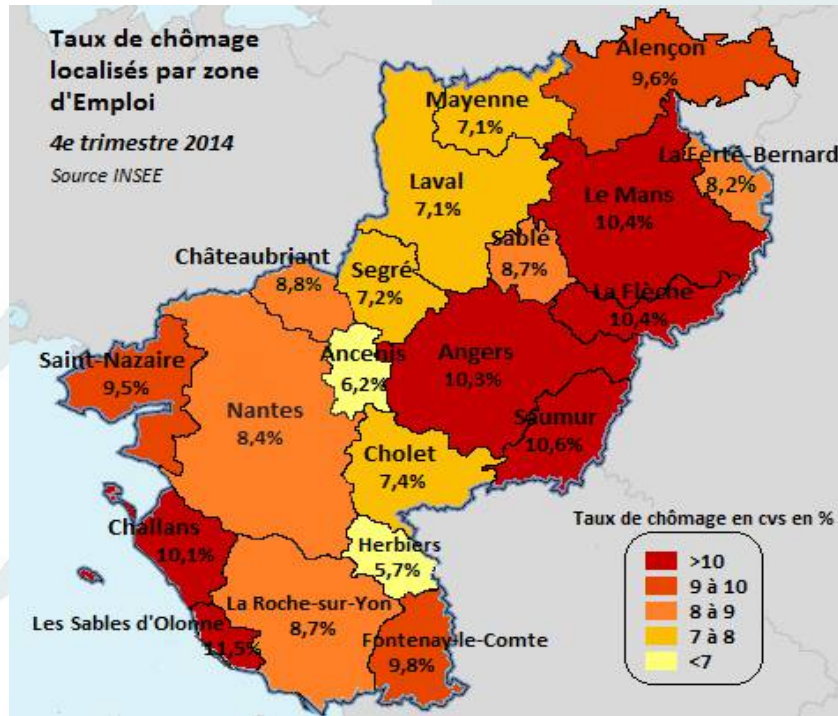
### Les aides aux entreprises en difficulté

■ L'activité partielle, un moyen pour éviter le recours au licenciement en cas de baisse de l'activité :

Pour chaque heure de travail chômeuse, est associée une prise en charge partielle de la rémunération du salarié par l'employeur et un remboursement partiel de l'employeur par l'État.

■ En 2014, le recours à l'activité partielle a de nouveau progressé :

- 1 563 058 heures indemnisables, contre 1 289 777 en 2013.
- 323 928 heures réellement chômeuses contre 256 800 en 2013, soit une augmentation de 21,2% sur l'année.
- Le coût global de cette mesure s'est élevé à 2 442 309 €.



### Les plans de sauvegarde de l'emploi (PSE)

Les entreprises de plus de 50 salariés qui envisagent un licenciement collectif pour motif économique d'au moins 10 personnes sont tenues d'établir *un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)*.

Il doit contenir des actions d'accompagnement des salariés, le cas échéant des actions de revitalisation du bassin d'emploi et un dispositif de suivi avec les représentants du personnel de l'entreprise.

En 2014, 13 PSE ont été établis représentant la suppression de 840 emplois dont :

- 251 pour Thyssenkrupp Ascenseurs France à St Barthélémy d'Anjou
- 148 pour SAMIC Production à Gesté.

### La situation de l'Emploi en Maine-et-Loire

Fin décembre 2014, le département comptait 40 077 demandeurs d'emploi de catégorie A, soit une hausse de 7,5 % sur un an. Le taux de chômage était de 9,5 %, en augmentation de 0,5 point.

Parmi les demandeurs d'emploi, la part des personnes de plus de 50 ans est en hausse de 9,3% sur un an et celle des jeunes de moins de 25 ans progresse de 5,3%.

En revanche, le nombre des licenciements économiques est de nouveau en recul, de 2,6% (1918 contre 1969 licenciements en 2013).

## Favoriser l'accès et le retour à l'Emploi

### Les aides à la création d'emploi

#### ■ Les contrats aidés conclus en 2014 en Maine-et-Loire :

- **2420** contrats d'accompagnement dans l'emploi dans le secteur non marchand (dont 651 contrats pour les bénéficiaires du RSA),
- **396** contrats initiative emploi dans le secteur marchand (dont 69 contrats pour les bénéficiaires du RSA).

#### ■ Le déploiement des emplois d'avenir en 2014 : objectif 931 contrats

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (ou jeunes travailleurs handicapés de moins de 30 ans) peu ou pas qualifiés. **791 contrats** ont été signés en 2014 dont 642 dans le secteur non-marchand et 149 dans le secteur marchand.

### Le Pacte de responsabilité et de solidarité

Les mesures du pacte de responsabilité et de solidarité visent à soutenir l'activité économique et à relancer la création d'emplois. Des réunions d'informations sur ce dispositif ont été organisées en juin et juillet 2014 à Angers, Cholet, Saumur et Segré, à destination des partenaires du monde économique.

**5669** entreprises ont bénéficié du crédit d'impôt compétitivité-emploi (CICE), mesure phare du pacte, pour un montant total de 62 millions d'euros.

### Le revitalisation du bassin d'emploi d'Angers

Une entreprise de plus de 1000 salariés (ou membre d'un groupe de cette taille), qui procède à un licenciement collectif de nature à affecter un bassin d'emploi est tenue de contribuer à une opération de revitalisation. La finalité de ce dispositif est de favoriser la création et le développement d'activités et d'emplois nouveaux sur le même bassin d'emplois.

#### ■ 3 nouvelles entreprises assujetties à la revitalisation dans le bassin d'Angers :

La société Foundations Brakes France, la Société Verrière de l'Atlantique et les Ardoisières d'Angers ont été assujetties en 2014. Les Ardoisières d'Angers ont fait l'objet d'une convention concernant la suppression de 151 emplois et portant sur une enveloppe globale de 873 010 €, dont 170 000 € affectés au fonds mutualisé.

#### ■ Les aides du fonds de revitalisation :

Sur la période 2007-2014, ce fonds a permis moyennant 3 298 500 € de créer un total de **1272 emplois au 1<sup>er</sup> juin 2014**. 59 projets d'entreprise ont été soutenus pour un nombre total de 1401 emplois (1305 emplois avaient été supprimés lors des licenciements collectifs).

*Présentation du pacte de responsabilité et de solidarité, le 24 juin 2014*



## Développer l'agriculture durable

### La préservation des espaces agricoles et le contrôle des structures

#### ■ La commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA) :

Pour lutter contre l'étalement urbain et la consommation de l'espace, la CDCEA intervient désormais systématiquement pour tout document d'urbanisme créé ou révisé dès lors qu'il y a consommation d'espace naturel, agricole ou forestier. En 2014, la CDCEA s'est réunie 6 fois donnant des avis sur 2 SCOT, 2 PLU, 1 carte communale, 6 projets de délimitation de secteurs et 12 permis de construire ou certificats d'urbanisme.

#### ■ L'installation des jeunes agriculteurs :

En 2014, le montant des dotations jeunes agriculteurs s'est élevé à 1 222 350 € pour 101 demandes. Au total, 11 735 570 € de prêts à taux bonifiés ont été accordés.

### Les aides de la politique agricole commune

Pour 6 401 demandes d'aides déposées :

- 121 084 710 € d'aides versées au titre du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC,

- 3 219 290 € ont été versés au titre du 2<sup>nd</sup> pilier de la PAC. Elles visent à soutenir les agriculteurs qui s'engagent dans la mise en œuvre de mesures agro-environnementales.

### Le soutien à une agriculture durable

#### ■ La modernisation des structures agricoles en 2014 :

976 295 € ont été versés au titre de la modernisation des structures agricoles dont notamment :

- 336 523 € au titre du **Plan végétal environnement (PVE)**, au bénéfice de 39 exploitants ;
- 441 264 € au titre de la **modernisation des bâtiments d'élevage**, au bénéfice de 31 éleveurs ;
- 57 453 € au titre de la **modernisation des serres**, au bénéfice de 2 exploitants ;
- 119 642 € au titre du **Plan de performance énergétique** au bénéfice de 15 exploitants.

Les aides à la modernisation des structures agricoles ont diminué de -61% depuis 2013.



## La politique de la ville et du logement

### Le soutien au logement

#### ■ La création de la SA HLM Immobilière PODELIHA ;

3 organismes HLM ont fusionné et forment la SA Immobilière PODELIHA . Cette fusion ramène ainsi le nombre des offices HLM exerçant dans le département de 10 à 8.

#### ■ Le financement du logement social public et privé :

- **Logements publics** : 1 527 logements ont été financés en 2014.
- **Logements privés** : 1 361 logements ont pu être réhabilités grâce à **8 574 665 €** d'aides de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH).



### Les aides de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé)

#### ■ En 2014, les crédits de l'ACSé se sont élevés à 1 679 752€ en Maine-et-Loire :

- **1 503 142 €** au titre de la « politique de la ville », dont 440 000 € au titre des programmes de réussite éducative (PRE) et 1 056 142 € au titre des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)

- **176 610 €** au titre du FIPD afin de soutenir des projets portés par des associations et des collectivités locales ainsi que des dispositifs de vidéo protection.

### Les nouveaux "quartiers prioritaires de la politique de la ville"

Créé par loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine un nouveau zonage dit « Quartiers prioritaires de la politique de la ville » remplace les « ZUS » et « ZFU ».

Par décret du 30 décembre 2014, 13 quartiers prioritaires ont été fixés à Angers-Trélazé, Cholet et Saumur, représentant le périmètre des nouveaux contrats de ville.

### La lutte contre l'habitat indigne

**173 situations** ont été analysées par la cellule de l'habitat indigne en 2014 et **10 arrêtés d'insalubrité** ont été pris.

Le nombre de logements indignes dans le département est estimé à environ 8 000 dont 540 dans la ville d'Angers.

## Accompagner les publics en difficulté

### L'accès au logement des publics fragilisés

#### ■ Le Service Intégré de l'Accueil et de l'orientation (SIAO)

Opérationnel depuis début 2012, *le SIAO* a pour vocation de coordonner, à l'échelle du Département, l'offre et la demande d'hébergement à la fois d'urgence et d'insertion et d'en faciliter l'accès.

- sur le **volet insertion** : 1084 demandes d'hébergement ont été reçues, étudiées et orientées en 2014,
- sur le **volet urgence** : 35 126 demandes ont été reçues, dont 71% ont pu être satisfaites.

#### ■ Accueil et hébergement des femmes victimes de violences conjugales

136 femmes seules ou avec leurs enfants ont bénéficié en 2014 de l'accueil de jour ouvert fin 2011 par SOS FEMMES ; 62 femmes et 69 enfants ont été hébergées, notamment en urgence à Angers et Saumur.

#### ■ Le contingent préfectoral :

Ce dispositif fixe chaque année et pour chaque bailleur social des objectifs chiffrés d'accueil des publics prioritaires (soit 25% des primo-accédants dans le patrimoine HLM) A ce titre, **1969 ménages** répondant aux priorités de l'État ont été relogés par les bailleurs sociaux en 2014.

### La protection juridique des majeurs

En septembre 2014, les professionnels concernés se sont réunis pour mieux s'approprier le guide de bonnes pratiques relatif à l'accompagnement des majeurs protégés atteints de troubles psychiques.

Au 31 décembre 2014, les services avaient assuré l'exécution de :

- **6098** mesures de tutelles et curatelles ;
- **204** mesures judiciaires d'aides à la gestion du budget familial.

L'aide de l'État à ce titre s'est élevée à 3 260 000€.



La signature du contingent préfectoral, le 20 janvier 2014



## Préserver le patrimoine

### La préparation à la transition énergétique

#### ■ L'éolien :

En Maine-et-Loire, **13 parcs éoliens ont été autorisés** dont 2 en 2014 (celui de Freigné II et celui des Landes de Pruillé), soit **13,25 % de la puissance autorisée** par la région.

#### ■ Le photovoltaïque :

En matière d'énergie photovoltaïque, un permis de construire pour une centrale solaire de 7 MWc sur la commune des Ponts-de-Cé a été accordé en 2014 à la SEM Énergie.

Fin 2014, la puissance régionale photovoltaïque installée raccordée est de 350 MW dont **81,4 MW en Maine-et-Loire**.

#### ■ La méthanisation :

Dans le département, **6 installations de production de biogaz sont en fonctionnement** et **2 unités de méthanisation ont démarré depuis 2012** à Saint Sigismond et à Combrée.

**4 dossiers de demandes d'autorisation d'exploiter des installations de méthanisation ont été déposés en 2014**. 3 sont en cours d'instruction à différents stades, et l'un d'entre d'eux a fait l'objet d'un dessaisissement.

En 2014, les travaux de construction de l'unité de la communauté de communes Loire-en-Layon ont commencé.

### La valorisation du patrimoine naturel et architectural

#### ■ Les aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) et les zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU) :

En 2014, **4 nouvelles AVAP** ont été créées dans les communes de Gennes, Montreuil-Bellay, Beaupréau et Thorigné d'Anjou.

A ce jour, **26 communes du Maine-et-Loire sont couvertes** soit par une ZPPAU, soit par une AVAP.

### La restauration des monuments historiques

#### ■ La restauration des monuments et des sites en Anjou :

Les aides financières mises en place à l'échelle régionale pour ce type d'opération sont de l'ordre de **8 millions d'euros par an générant environ 23 millions d'euros** de travaux de réparation, de consolidation ou restauration.

En 2014, Le Maine-et-Loire a bénéficié de ces aides notamment pour des monuments appartenant à l'Etat :

- Mise au terme de l'engagement de l'État à **Fontevraud** pour un montant total de travaux de 6 millions d'euros
- Travaux de restauration de la **cathédrale Saint-Maurice d'Angers**

## Prévenir les risques

### Les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

4 des 5 installations Seveso seuil haut du Maine-et-Loire ont entraîné l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques. Avec l'approbation le 6 octobre 2014 du plan de prévention du site Zach System à Avrillé, **tous les PPRT du département sont désormais approuvés.**

### La sécurité des produits manufacturés

**831 établissements ont été contrôlés** et 140 prélèvements effectués, dont **35 se sont révélés non-conformes** et ont été traités en conséquence.

*Exercice PPI sur le site de Phyteurop*



### La protection de la ressource en eau

#### ■ Le contrôle sanitaire

**2880 contrôles** ont été réalisés en 2014 au titre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

**96% des captages d'eau du département** bénéficiaient d'un périmètre de protection déclaré d'utilité publique fin 2014.

En 2014, aucune restriction de la consommation d'eau potable n'a été prononcée

#### ■ Les travaux de modernisation

L'année 2014 a été marquée par la **fin des travaux de modernisation** de l'unité de traitement des eaux de Cholet ainsi que la poursuite des travaux de la nouvelle unité de Saumur (démarrée en 2013).

### Les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

Considérant l'évolution de la réglementation relative à la prévention des risques d'inondations et l'amélioration des connaissances hydrauliques et topographiques sur la vallée de la Loire moyenne, **un arrêté préfectoral, en date du 25 novembre 2014, a prescrit la révision du PPRI du Val d'Authion.**

## Assurer la sécurité publique

### La lutte contre la délinquance

- Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) en légère augmentation :

En 2014, les AVIP étaient en hausse de 3%. Les services de l'État se sont mobilisés notamment pour lutter contre les violences sexuelles et les violences physiques crapuleuses, dont l'augmentation s'est limitée à +0,4%.

- Les atteintes aux biens sont en régression :

La mise en place de mesures de vidéo-protection, la signature en juin 2014 de la convention « alerte-agri » ou encore celle « voisins vigilants » ont permis de faire baisser ces faits de 13,5%.

De manière générale, les taux d'élucidation, qu'elles que soient, les faits, progressent de 3 à 3,5%.

Contrôle routier de la gendarmerie



### La sécurité routière en Maine-et-Loire

- Moins de tués mais plus de blessés en 2014 :

Tandis que le nombre d'accidents corporels et de blessés a augmenté, le nombre de tués (33) est en baisse par rapport à l'année 2013 (36).

- Les usagers les plus vulnérables :

Les personnes les plus impliquées dans les accidents mortels sur la route sont les conducteurs de deux-roues motorisés, les cyclistes et les piétons (45 % du nombre de tués). De même, les plus de 65 ans représentent 25 % des décès sur la route en 2014.

#### Les chiffres-clés de l'accidentologie en 2014 :

- 702 accidents corporels
- 594 blessés non hospitalisés (ou hospitalisés moins de 24h)
- 315 blessés hospitalisés (plus de 24h)
- 33 tués

### Les actions de sensibilisation

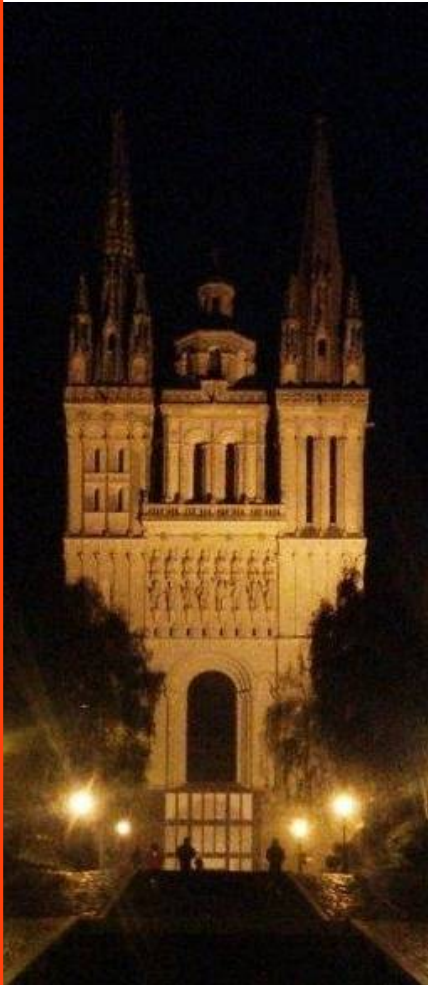
En 2014, la mobilisation du plan départemental d'actions de sécurité routière a permis de réaliser **90 actions de sensibilisation** au bénéfice de plus de 31 000 habitants du Maine-et-Loire.

Des actions de communication (conférences et communiqués de presse, actions de terrain, campagne publicitaire) ont été organisées pour alerter les usagers des transports et les automobilistes.

## Favoriser l'accès aux arts à la culture

### La poursuite des politiques interministérielles de développement culturel en 2014

- **Accompagnement par la DRAC des projets dans le cadre de la politique de la ville :**



Les brigades de lecture ainsi que les actions de diffusion des cinémas et cultures d'Afrique à Angers se sont maintenues.

- **Poursuite du partenariat culturel avec les services pénitentiaires :**

Les ateliers de lecture et d'écriture organisés par la maison d'arrêt d'Angers ont été soutenus.

- **Santé et culture :**

Dans le cadre de la convention triennale 2013-2015 signée entre la DRAC et l'ARS, une 7<sup>e</sup> résidence d'artistes-plasticiens a été mise en place au CHU d'Angers.

- **Le développement culturel territorial :**

La DRAC a également accompagné la commune de Trélazé dans un projet d'aménagement urbain et de requalification de l'ancienne manufacture d'allumettes.

### L'action de démocratisation culturelle à l'école

- **L'opération « Classes Presse » :**

Le thème était « Les arts et la culture ». Cette action a contribué à faire acquérir à 548 élèves de collèges des compétences et des connaissances du socle commun.

- **Le Prix Littéraire de la Citoyenneté 2014-2015 :**

Cette action a permis à 6211 élèves de la maternelle au lycée d'engager le débat à partir de la sélection d'ouvrages proposée.

- **L'opération « École ouverte » :**

L'opération, qui permet l'ouverture des écoles pendant les vacances, a été mise en œuvre en 2014 dans 7 collèges du département et a concerné au total 1 532 élèves.

- **Le dispositif « École et collège au cinéma » :**

Cette opération a rassemblé en 2014, 8592 élèves (368 classes) du premier degré et 3 733 élèves (150 classes) du second degré.

## Moderniser le service public

### Le développement de la télétransmission pour simplifier les démarches administratives

#### ■ Les téléprocédures :

Le recours obligatoire aux téléprocédures pour la déclaration et le paiement de leur prélèvements obligatoires a été étendu le 1<sup>er</sup> octobre 2014 à **toutes les entreprises soumises à un régime réel**, quel que soit leur chiffre d'affaires.

#### ■ La déclaration en ligne :

En 2014, **37 % des foyers fiscaux** avaient déclaré leurs revenus en ligne et près de **54 %** avaient procédé à un paiement dématérialisé de leurs impôts.

#### ■ Les conventions de télétransmission :

**286 conventions** avaient été conclues fin 2014 entre l'État et les collectivités locales, permettant la télé-transmission de près de **40% des actes** soumis au contrôle de légalité.

### Le déploiement de l'outil Télépac

L'outil Télépac séduit de plus en plus d'agriculteurs, puisqu'en 2014 près de **100% des demandes d'aides animales** et **84 % des demandes d'aides aux cultures** ont été déposées par téléprocédure.



*Terrasses végétalisées mises en place sur les bâtiments de la DDT*

### La gestion immobilière des propriétés de l'État

#### ■ Les cessions immobilières :

Au titre de la rationalisation de la politique immobilière de l'État, **3 718 265 €** de recettes ont été obtenus grâce à **9 cessions**, dont **4 à titre onéreux** et notamment :

- un immeuble du ministère des finances (3 030 000 €)
- un immeuble du ministère de la justice (600 000 €)

#### ■ La valorisation des biens de l'Etat :

Dans le cadre de l'actualisation de la valorisation des biens de l'État à forts enjeux financiers dans le département, **20 sites** représentant environ **130 millions d'euros** ont fait l'objet d'une évaluation sur place en 2014.